



Taxe professionnelle - soumis ou pas

Par **qazegrill**, le **10/03/2010** à **03:52**

Bonjour,

J'ai besoin d'un conseil juridique concernant la taxe professionnelle pour l'année 2008. Le centre des impôts ne me donne pas une réponse claire.

Mon entreprise individuelle a été enregistrée le 21 novembre 2008. Avant j'étais étudiant sans revenus.

Est-ce que je dois payer cette taxe sachant que mon entreprise n'existait qu'un mois et quelques jours dans l'année 2008 et n'avait pas encore des revenus (avis de non-imposition) et ce que pendant l'année 2007 (qui est en base de calcul de cette taxe) j'étais étudiant? Est-ce possible de faire un dégrèvement total ou partiel?

merci bien